



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro CIEL - E2 - SSIHT (Sécurité des installations) - Session 2022

Correction de l'épreuve E2 - Bac Pro Systèmes Numériques (SSIHT)

Diplôme : Baccalauréat Professionnel

Matière : Systèmes Numériques

Session : 2022

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

| Correction des exercices

Exercice 1 : Analyse des normes sur les E.R.P

Dans cet exercice, il était question d'analyser le tableau de classification des Établissements Recevant du Public (E.R.P.) et de déterminer le type d'alarme requis en fonction de l'effectif du public.

Question 1

Énoncé : Déterminer quel type d'alarme est requis pour un établissement de type X (musée) avec une capacité de plus de 3000 personnes.

Pour cela, on se réfère à la ligne correspondante dans le tableau des E.R.P. où il est spécifié que:

- Pour un effectif de plus de 3000 personnes, les normes indiquent qu'il faut installer une alarme de type 1 ou 2a.

Alarme requise : type 1 ou 2a.

Question 2

Énoncé : Quel type d'alarme est requis pour un établissement N (restaurant) avec 800 personnes ?

Selon le tableau :

- Pour un établissement restaurant avec 301 à 700 personnes, le type d'alarme requis est 4 (normalisation standard).

Alarme requise : type 4.

Exercice 2 : Implantation des déclencheurs manuels

Ce second exercice se concentrait sur les règles d'implantation des déclencheurs manuels d'alarme incendie.

Question 1

Énoncé : Indiquez les conditions d'implantation des déclencheurs manuels.

Les règles stipulent que :

- Les déclencheurs doivent être placés à proximité des sorties, à hauteur de 1,30 mètre du sol.

- Ils ne doivent pas être dissimulés et ne doivent pas dépasser 10 cm de saillie.
- Ils doivent être accessibles en permanence.

Conditions d'implantation : à 1,30 mètre, à proximité des sorties, accès permanent, saillie maximale de 10 cm.

Exercice 3 : Analyse technique du BAAS Pr Planète

Ce dernier exercice exigeait une compréhension approfondie de la fiche technique des équipements BAAS Pr Planète.

Question 1

Énoncé : Quelles sont les caractéristiques fonctionnelles du BAAS Pr Planète ?

Les caractéristiques fonctionnelles incluent :

- Capacité à interagir avec les systèmes de sécurité.
- Technologie de détection avancée.
- Interopérabilité avec d'autres équipements de sécurité.

Caractéristiques : interconnexion avec systèmes de sécurité, détection avancée, interopérabilité.

Conseils méthodologiques

- Utilisez toujours les annexes en vous référant à la numérotation pour éviter les erreurs de consultation.
- Vérifiez attentivement les conditions d'implantation et de sécurité avant de répondre aux questions.
- Ne négligez pas les détails techniques qui peuvent influencer le choix des certifications de sécurité.
- Temps de gestion : Répartissez équitablement votre temps entre les différentes questions, et ne restez pas bloqué sur une seule question.
- Revisez vos réponses avant la fin de l'épreuve pour corriger d'éventuelles erreurs ou oublis.

Cette correction vise à permettre aux candidats de se familiariser avec le format des réponses attendues, ainsi que de comprendre les méthodes de raisonnement appliquées lors des analyses techniques.

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.